

Golf Scolaire

Rubrique « La licence FFGOLF primaire »

A l'issue du cycle de formation, il est proposé aux enfants ayant obtenu le « passeport drapeau vert » de se voir délivrer gratuitement une licence FFGolf primaire.

La demande en est effectuée par le professeur des écoles qui recense tous ses élèves intéressés et qui la transmet au Conseiller Pédagogique Départemental EPS du département. Ce dernier envoie la demande à la FFG qui lui retourne les licences. Il ne lui reste plus qu'à les faire suivre aux écoles.

Cette licence est valable jusqu'au 31 décembre de l'année civile en cours, et peut être renouvelée dans les mêmes conditions les années suivantes. Si le jeune licencié souhaite y voir figurer son adresse personnelle, il devra ouvrir son portail licence sur le site fédéral et procéder lui-même au changement d'adresse.